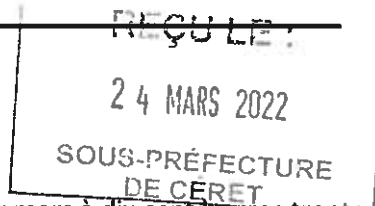


**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT  
TECH-ALBÈRES**

Date de convocation : 10/03/2022  
Nb de membres en exercice : 63  
Présents : 33  
Nb de suffrages exprimés : 42  
VOTE : Pour : 42  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Séance du 22 Mars 2022**



L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux mars à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du complexe des Echards à Le Boulou, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2021**

**Étaient présents avec droit de vote :**

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. JACQUES FAJULA (SUPPLEANT), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M<sup>me</sup> CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), M<sup>me</sup> MAYA LESNE (TITULAIRE), M<sup>me</sup> MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. LAURENT MEYRUEIX (TITULAIRE), M. FRANCIS MOLINA (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. SIMON REDONDO (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

**Étaient représentés / ayant donné procuration :**

M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE) procuration à M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M<sup>me</sup> MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE) procuration à M<sup>me</sup> MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. PIERRE PLANAS (TITULAIRE) procuration à M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE) procuration à M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE) procuration à M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE),

**Absents excusés :**

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT), M<sup>me</sup> ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. GUY LLOBET (SUPPLEANT), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), M<sup>me</sup> ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. OSCAR PLANAS (SUPPLEANT), M<sup>me</sup> NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE),

**Autre participant : M. MICHEL LESOT (SUPPLÉANT)**

M<sup>me</sup> Marie-José MACABIÈS a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

## OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2021

En application de l'instruction budgétaire et comptable M 14, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2021 du budget principal du Syndicat.

Le Compte Administratif fait apparaître une clôture de fonctionnement de 252 512,74€ pour l'exercice 2021. L'affectation suivante est proposée :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	
A : Résultat de fonctionnement précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 87 856.12€
B : Résultat antérieur ligne 002 du CA, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 164 656.62€
<b>Clôture de fonctionnement, à affecter (A+B)</b>	<b>+ 252 512.74€</b>
Résultat d'investissement précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 271 137.01€
Résultat antérieur ligne 001 du CA, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 234 017.32€
<b>D : Clôture d'investissement</b>	<b>+ 505 154.33€</b>
E : Solde des restes à réaliser besoin de financement	- 609 200.09€
F : Besoin de financement (D+E) de l'investissement	104 045.76€
<b>Affectations 2022</b>	
<b>1) Financement investissement (cpte 1068)</b> Au minimum, couverture du besoin de financement F	112 975.98€
<b>2) Report exploitation (002)</b>	139 536.76€
<b>3) Solde de la section d'investissement</b> reporté au chapitre 001 en recettes	505 154.33€

**Le Comité Syndical DELIBERE**  
et à l'unanimité de ses membres présents :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat sus-indiqué pour l'exercice 2022.

Fait et délibéré à Le Boulou, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président**  
**Alexandre PUIGNAU**  
Maire de Les Cluses



REÇU LE :  
24 MARS 2022  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE CÉRET

Certifié exécutoire compte tenu :

De la transmission en Sous-Préfecture le : \_\_\_\_\_

De la publication le : \_\_\_\_\_